



HCTISN

Haut Comité

pour la transparence
et l'information
sur la sécurité
nucléaire

**Réunions visant à « la mise à jour » de l'avis sur la
transparence de la gestion des matières et des
déchets nucléaires produits aux différents stades du
cycle du combustible du 12 juillet 2010**

Jeudi 18 janvier 2018

Sommaire

- I. Origine de l'avis du Haut comité (DGEC)**
- II. Composition du GT de 2009/2010 et méthodologie de travail adoptée (DGEC)**
- III. Contenu et principaux constats du rapport (DGEC)**
- IV. Les « chiffres » du rapport (IRSN)**
- V. Suivi des recommandations du rapport (échange collectif)**
- VI. Les évolutions**
 - I. Présentation générale du secrétariat technique
 - II. Présentation des attentes de Greenpeace
 - III. Présentation des propositions EDF
 - IV. Présentation des propositions AREVA
 - V. Echange collectif pour déterminer le champ de la « mise à jour »

VI. Les possibles évolutions du rapport

Etat des lieux des flux et des stocks décrits dans le rapport de juillet 2010: la présentation des flux annuels

- **Les présentations de la DGEC en réunion plénière du Haut comité sont réalisées en réponse à la recommandation n° 5 :**
 - **16 mars 2017 : Actualisation des flux et stocks 2013,14 et 15**
 - **12 décembre 2013 : Actualisation des flux et stocks 2012**
 - **4 octobre 2012 : Actualisation des flux et stocks 2011**
 - **15 septembre 2010 : Actualisation des flux 2009 et stocks 2010**
- **Disponibles sur la page dédiée au rapport :**
http://www.hctisn.fr/article.php3?id_article=41

VI. Les possibles évolutions du rapport

Etat des lieux des flux et des stocks décrits dans le rapport de juillet 2010: l'actualisation des chiffres présentée le 16 mars 2017

- **Cette actualisation n'a pas suscité de remarque majeure en séance sauf à expliquer la différence dans la présentation des chiffres**
- **Les éléments de réponse sont dans « la note précisant la concordance entre l'ancienne et la nouvelle présentation au HCTISN remise lors de la plénière » qui a été disponible sur internet quelques jours après la plénière du 16 mars 2017 (*la note est dans la pochette*)**

VI. Les possibles évolutions du rapport

Les réacteurs de 4^{ème} génération : éléments issus du rapport

- Dans la perspective crédible d'être une ressource pour le fonctionnement des réacteurs de 4^{ème} génération, une partie des matières issues du cycle du combustible sont entreposées, il s'agit :
 - De l'uranium 238 contenu dans l'uranium appauvri
 - Des combustibles MOX usés
 - Des combustibles fabriqués à partir des matières recyclées
- « Cette volonté politique a régulièrement été réaffirmée [...]. A ce stade, il a été uniquement décidé de développer, en France, un prototype de réacteur pré-industriel qui devrait entrer en fonctionnement au début des années 2020. » (notes p5 et p15/57). L'annexe 10 présente la stratégie française sur les réacteurs de 4^{ème} génération
- « La filière fait l'objet de développements importants, le Haut comité rappelle que sa mise en œuvre reste une perspective qui peut à tout moment être remise en cause en fonction du contexte technique, économique et politique. » (notes p7, 32 et 51/57)

VI. Les possibles évolutions du rapport

Les réacteurs de 4^{ème} génération, éléments nouveaux pouvant justifier une mise à jour du rapport

- **L'avant-projet détaillé d'ASTRID sera finalisé à fin 2019, correspondant à la fin de la convention CEA-Etat**
- **Une réflexion ouverte est en cours entre les acteurs du nucléaire et la DGEC sur le cycle visant à éclairer les orientations quant à la suite du programme ASTRID**

VI. Les possibles évolutions du rapport

Recours à la Russie pour le ré-enrichissement de l'uranium appauvri : éléments issus du rapport

Élément nouveau pouvant justifier une mise à jour du rapport

- « Le focus sur les échanges d'uranium entre la France et la Russie n'y figure plus. En effet, l'extinction des contrats qui liaient EDF et AREVA aux industriels russes pour l'enrichissement de l'uranium de recyclage a engendré une diminution sensible du volume des exportations et importations. De ce fait, ce focus qui se trouvait en partie à l'origine du rapport de juillet 2010 a perdu sa raison d'être. » *(source : Note de la DGEC dans le cadre de l'actualisation à fin 2015 des flux)*

VI. Les possibles évolutions du rapport

Présentation du cycle du combustible y compris avec des données chiffrées

Éléments nouveaux pouvant justifier une mise à jour du rapport

- Ces données sont désormais intégrées au PNGMDR et à l'Inventaire national des matières et déchets de l'ANDRA*

**attention : les chiffres de l'ANDRA ne sont pas identiques à ceux du PNGMDR / de l'actualisation des chiffres (voir présentation de l'ANDRA)*

- Le tableau des importations / exportations de matières du PNGMDR 2016-2018 « Bilan des exportations et importations directes avec l'ensemble des pays concernés par l'industrie nucléaire » est issu du rapport du HCTISN sur la transparence du cycle et données transmises annuellement par la DGEC au HCTISN en vue de l'actualisation de ce rapport) : il s'agit des actualisations à fin 2013 et à fin 2014
- Le stockage CIGEO

VI. Les possibles évolutions du rapport

Utilisation URE à Cruas : éléments issus du rapport

- « A compter de 2010, ce seront de l'ordre de 600 tonnes d'URT, issues du traitement d'environ 1050 tonnes de combustibles usés, qui seront chaque année ré-enrichies afin de fabriquer du combustible « neuf » pour l'alimentation des 4 réacteurs de Cruas. »

Éléments nouveaux pouvant justifier une mise à jour du rapport ?

- Le PNGMDR 2016-2018 « Seules les 4 tranches 900 MW de la centrale nucléaire de Cruas peuvent fonctionner avec du combustible URE, mais EDF a suspendu ce recyclage depuis 2013. »
- EDF prendra une décision quant à la mise en œuvre d'une filière de valorisation de l'URT en 2018, pour une mise en œuvre le cas échéant en 2020

VI. Les possibles évolutions du rapport

Utilisation de MOX : éléments issus du rapport

- « EDF a engagé une démarche auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire pour étendre l'autorisation de recevoir du MOX à 24 réacteurs. »

Éléments nouveaux pouvant justifier une mise à jour du rapport

- Le PNGMDR 2016-2018 « En France, 24 réacteurs sont autorisés à charger du combustible MOX et près de 10 % de l'électricité nucléaire est aujourd'hui produite grâce à ce combustible. »
- Les stocks de combustibles MOX usés (chiffres disponibles dans la dernière actualisation de la DGEC relatif au plutonium civil irradié)

VI. Les possibles évolutions du rapport

Le suivi des recommandations

- **Le HCTISN peut-il s'interroger collectivement sur le suivi de chacune des 7 recommandations faites en 2010 ? Notamment en terme d'éléments mis à la disposition du grand public (via Internet) sur le cycle du combustible**

VI. Les possibles évolutions du rapport

Mise en service de GBII

- Cf. présentation d'AREVA

Le contexte réglementaire français, européen et international

- A mettre à jour

La visite de TOMSK

- Mission d'une délégation du HCTISN du 1^{er} au 6 avril 2012 : rapport de 18 pages sur le site du HCTISN (http://www.hctisn.fr/article.php3?id_article=41)